DT

DIPLÔME DE TECHNICIEN/NE

HÔTELLERIE

(HO)

- Entrée dans la vie active
- Études techniques supérieures (via les modules préparatoires)
- Passerelle vers l'enseignement secondaire général en gestion de l'hospitalité

1TPHO

2TPHO

3TPHO

4TPHO

EHTL
École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg

19, Rue Joseph Merten
L-9257 Diekirch

B.p. 71
L-9201 Diekirch

Tél. : +352 80 87 91
Fax : +352 80 25 08

www.ehtl.lu

DT

DIPLÔME DE TECHNICIEN/NE

HÔTELLERIE

(HO)

APRÈS LES ÉTUDES :

- Entrée dans la vie active
- Études techniques supérieures (via les modules préparatoires)
- Passerelle vers l'enseignement secondaire général en gestion de l'hospitalité

1TPHO

2TPHO

3TPHO

4TPHO

5e

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le/la technicien/ne en hôtellerie est un professionnel polyvalent destiné à des postes d'encadrement, chargé principalement des travaux administratifs et d'organisation tant dans le domaine de l'hôtellerie que dans celui de la restauration, même s'il doit pouvoir être apte à intervenir de façon ponctuelle dans les différents secteurs de l'établissement. Il/elle est responsable du conseil, du développement, de la tarification et de la coordination de produits et services hôteliers, ainsi que de leur promotion et leur vente en différentes langues au niveau régional, national ou international en appliquant les principes généraux du droit et les techniques du marketing. Il s'agit d'une profession d'accueil et de service qui demande des qualités relationnelles et communicatives exceptionnelles et dans laquelle le travail d'équipe est primordial.

Le/la technicien/ne en hôtellerie est le symbole du collaborateur d'excellence et occupe principalement des emplois liés aux tâches administratives et d'organisation dans tout type d'hôtel ou restaurant dans le secteur privé ou public.

DURÉE DES ÉTUDES

4 années

ORGANISATION

École : 28 semaines par année scolaire

STAGE EN ENTREPRISE

10 semaines par année scolaire

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES REQUISES

Français, Allemand et Anglais

CONDITIONS D'ADMISSION

5e G réussie au niveau globalement avancé
ou
pour deux des trois langues (allemand, français ou anglais) avoir atteint au cours avancé le niveau suffisant, ou avoir atteint au cours de base le niveau fort